



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Mobilisation des services hospitaliers de réanimation

Question écrite n° 38976

Texte de la question

M. Pierre Dharréville attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation des services hospitaliers de réanimation. À plusieurs reprises ces derniers mois, les personnels ont tiré la sonnette d'alarme. En ce 11 mai 2021, partout dans le pays, les personnels sont mobilisés dans une journée d'action. Ils regrettent « l'absence de réponse du Gouvernement face aux difficultés rencontrées lors des différentes vagues de la crise sanitaire en cours ». Ils le résument en une formule : « en plus d'un an, rien n'a été fait ». On manque toujours de lits et l'organisation des soins devient plus ardue au fil du temps. Depuis le début de la pandémie, les services des hôpitaux sont sous tension extrême. La pandémie a mis en lumière et aggravé le manque de moyens des hôpitaux et ses difficultés pour répondre aux besoins de la population. Les arrêts de travail pour *burnout* se multiplient. Le remplacement des agents absents n'est pas au rendez-vous, ce qui accentue encore la pression. Presque un an après le Ségur de la santé, les personnels estiment que rien n'a changé et s'inquiètent de voir que les fermetures de lits continuent. Il y aurait eu besoin d'engager voici plusieurs mois déjà un plan de bataille ambitieux pour l'hôpital et général et pour la réanimation en particulier et le Ségur n'y suffit pas. Il demande quelles suites le Gouvernement compte donner aux propositions portées et au signal d'alarme tiré par les personnels et leurs organisations.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Dharréville](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (13^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38976

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [18 mai 2021](#), page 4178

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)